

# SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

## Agir pour ne pas Subir

---

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL DU 1ER JUILLET 2009 SUR L'INFORMATIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Présidée par le directeur, adjoint du directeur général, chargé du pilotage du réseau et de ses moyens, cette réunion avait pour objectifs de faire un point d'étape sur différents sujets informatiques. Les thématiques suivantes ont été successivement abordées :

- Orientation pour la réforme de l'organisation de l'assistance de proximité dans le cadre de la création des DLU,
- Proposition de nouvelles missions pour le DIT de Nice,
- Conséquences pour les DIT de la montée en charge du centre éditique de Meyzieu,
- Rappel sur la situation des ressources humaines liée à la mise en place du centre éditique de Meyzieu,
- Mise en place d'un plateau unique virtuel (PUV) OPERA pour la fiscalité professionnelle
- Cadre des appels à candidature sur les plateaux TOSCANE
- Versement de la prime TAI aux PAU des CSI,
- Pilotage des DIT dans la phase intermédiaire,
- Déploiement des outils collaboratifs de la DGFIP,
- État des lieux du recours par la DGFIP à des prestations externes en matière informatique,
- Gouvernance des systèmes d'information.

Après un premier échange avec les organisations syndicales, le président a apporté certaines précisions, au-delà des fiches à l'ordre du jour :

---

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES  
2 rue Neuve Saint Pierre - 75181 PARIS CEDEX 04  
☎ 01 53 17 86 53 ☎ 01 53 17 86 55

E-mail : [cftcdqfip@gmail.com](mailto:cftcdqfip@gmail.com) Site Internet : <http://cftc-dqfip.fr>

**CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF**

# SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

## Agir pour ne pas Subir

- les questions stratégiques en matière informatique seront abordées dans le cadre du Document d'Orientations Stratégiques (DOS) adressé aux organisations syndicales. Le DOS est un document participatif qui donnera lieu à des débats dans le courant de l'automne avant qu'une version définitive ne soit publiée début 2010 ;

- les modalités de gouvernance du réseau et des structures locales informatiques au travers de la mise en place des Directions locales informatiques (DLI) feront l'objet de discussions lors d'un prochain groupe de travail sur la base des réflexions de l'administration ;

l'harmonisation indemnitaire des personnels informaticiens fera l'objet d'une fiche synthétique actualisée à la suite au groupe de travail sur l'harmonisation indemnitaire du 23 juin ;

- le programme Copernic se poursuit avec le nouveau responsable, Alain Lelouey et une réorientation du périmètre de RSP. Le projet couvrira le recouvrement contentieux/forcé des particuliers et des professionnels en cohérence avec la mise en place des pôles spécialisés de recouvrement. A cette occasion, il a été précisé que les personnels informaticiens de Nantes rattachés au bureau SI1-F et en charge de RSP ont vocation à devenir des agents à statut de centrale ;

- l'assistance informatique de l'administration centrale sera abordée par le groupe de travail sur la centrale et une fiche sera proposée à la rentrée.

***Orientations pour la réforme de l'organisation de l'assistance de proximité dans le cadre de la création des DLU.***

L'administration a livré ses réflexions sur un dossier complexe pour lequel la mission d'audit a été sollicitée. Le souci est d'assurer au mieux le métier de l'assistance informatique de proximité en unifiant ses modalités de pilotage, unification qui s'impose dans le cadre de la mise en place des nouvelles directions locales des finances publiques.

Elle envisagerait le rattachement hiérarchique de l'assistance de proximité au pôle transverse de la DLU, généralisant ainsi le modèle actuellement le plus répandu (celui des DSF et des TG sans DIT).

En revanche, le pilotage fonctionnel de cette assistance relèverait de la sphère informatique.

Dans ce cadre, la faculté de déclencher le déplacement d'un assistant de proximité serait dévolue à l'assistance téléphonique qui continuerait de relever hiérarchiquement des structures informatiques.

L'administration a rappelé que le sujet est ouvert à la discussion et que de nouveaux échanges auraient lieu lors du prochain groupe de travail informatique, notamment sur la base du rapport de la mission nationale d'audit. A cette occasion, les missions de l'assistance informatique au sein de la DGFIP seraient actualisées.

**SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES**  
**2 rue Neuve Saint Pierre - 75181 PARIS CEDEX 04**  
☎ 01 53 17 86 53 📠 01 53 17 86 55

E-mail : [cftcdgfp@gmail.com](mailto:cftcdgfp@gmail.com) Site Internet : <http://cftc-dgfp.fr>

**CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF**

# SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

## Agir pour ne pas Subir

---

### *Missions confiées au DI de Nice.*

L'administration a souhaité clarifier la situation du département informatique à quelques mois de la fin des activités de développement des applications du secteur public local du fait de la généralisation d'Hélios. Ce département va se spécialiser dans les activités de développement COBOL en environnement GCOS. Pour commencer, lui sera transférée la maintenance des applications traitant de la TH (et des impositions liées) aujourd'hui externalisées.

L'administration précise qu'il s'agit de missions pérennes et que le transfert de compétence sera assuré avec l'appui des bureaux de centrale, et si nécessaire un plan de formation individuel des agents.

### *Conséquences de la montée en charge du Centre Éditique de Meyzieu sur les ateliers éditiques des DIT et la situation de leurs agents.*

L'administration réaffirme le principe de transparence et de visibilité. Une vision d'ensemble de l'éditique sera présentée lors d'un prochain groupe de travail.

Dans l'immédiat, elle a indiqué que les ateliers éditiques des DIT seront progressivement fermés à compter de 2010 et jusqu'à fin 2011 avec une visibilité semestrielle sur les fermetures. Les garanties contenues dans le protocole de 2004 seront entièrement mises en oeuvre. De nouveaux entretiens auront lieu avec les agents concernés. La problématique des éditions de proximité sera précisée prochainement sur la base d'un bilan des éditions susceptibles de continuer à devoir être réalisées en local.

Par ailleurs, l'administration a étendu aux agents des ateliers éditiques des DIT qui avaient rejoint le centre de Meyzieu, le bénéfice de la prime de mobilité même si leur poste n'a pas été supprimé dans leur DI d'origine.

### *La mise en place d'un Plateau Unique Virtuel (PUV) pour l'assistance aux utilisateurs des applications de la fiscalité professionnelle.*

Les AD des CSI de Lyon, Nemours et Strasbourg s'intégreront, d'ici la fin de l'année dans un PUV disposant d'un seul point d'entrée téléphonique. Les modalités de fonctionnement de ce plateau (et notamment l'organisation des niveaux 1 et 2) seront précisées prochainement aux personnels.

### *Les appels à candidature sur les plateaux Toscane*

Dans la perspective de l'émergence de nouveaux besoins d'assistance téléphonique aux utilisateurs des télé procédures professionnelles, les appels à candidatures pour rejoindre les plateaux Toscane sont élargis à tout agent affecté sur un site d'exploitation DGFIP, sur la base du volontariat. En

---

**SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES**  
2 rue Neuve Saint Pierre - 75181 PARIS CEDEX 04  
☎ 01 53 17 86 53 ☎ 01 53 17 86 55

E-mail : [cftcdqfip@gmail.com](mailto:cftcdqfip@gmail.com) Site Internet : <http://cftc-dqfip.fr>

**CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF**

# **SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES**

## **Agir pour ne pas Subir**

accompagnement de cette ouverture, un cursus de formation personnalisé sera proposé à chaque agent rejoignant le pôle ainsi que, le cas échéant, un accompagnement pour passer la sélection de PAU.

### **Versement de la prime TAI aux PAU des CSI**

L'administration rappelle le traitement positif et rétroactif des cas qui lui ont été soumis, et veillera à l'exhaustivité de ce dispositif.

### **Pilotage des DIT dans la phase intermédiaire**

L'administration précise que ce dispositif a vocation à s'appliquer dans l'attente de la mise en place des DLI. Le service SI renforce son positionnement dans le dialogue avec le DIT, l'attribution des objectifs annuels et le suivi des effectifs et du budget.

### **Gouvernance des systèmes d'information**

L'administration a rappelé que ces instances se substituent aux instances existantes avant la fusion et que les grands programmes informatiques s'inscrivent dans cette nouvelle gouvernance.

**SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES**  
**2 rue Neuve Saint Pierre - 75181 PARIS CEDEX 04**  
☎ 01 53 17 86 53 📠 01 53 17 86 55

E-mail : [cftcdqfip@gmail.com](mailto:cftcdqfip@gmail.com) Site Internet : <http://cftc-dqfip.fr>

**CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF**